



Campagne Seedrs : Avantages Tranches de crowdfunding BUX - Conditions générales

1. BUX Holding B.V. (« BUX ») offre plusieurs cadeaux (« Avantages ») aux personnes qui investissent dans BUX via la plateforme Seedrs pendant la campagne de crowdfunding 2022 (« cette Promotion ») aux conditions spécifiées ci-dessous.
2. Pour être admissible et pouvoir bénéficier des Avantages, tu dois :
 - a. Avoir investi au moins le montant minimum indiqué dans les Tranches ci-dessous :
 - i. Tranche 1 - 500 € - 1 000 € ;
 - ii. Tranche 2 - 1 001 € - 5 000 € ;
 - iii. Tranche 3 - 5 001 € - 20 000 € ;
 - iv. Tranche 4 - 20 001 € +, et ;
 - b. Avoir un compte actif sur la plateforme de crowdfunding Seedrs, et ;
 - c. Avoir un compte sur l'application BUX Zero Investment (avoir terminé le processus d'intégration et être accepté(e) comme client(e) BUX Zero), et ;
 - d. Utiliser la même adresse e-mail sur la plateforme Seedrs ainsi que sur BUX Zero, BUX X/Stryk ou BUX Crypto.
3. Si les conditions ci-dessus sont remplies, tu es automatiquement éligible pour recevoir les Avantages mentionnés ci-dessous aux conditions suivantes :
 - a. Tranche 1 - 50 jetons BUX ; Plan d'investissement gratuit jusqu'à la fin de 2022 ;
 - b. Tranche 2 - 100 jetons BUX ; Plan d'investissement gratuit jusqu'à la fin de 2022 ; Marchandise BUX ;
 - c. Tranche 3 - 250 jetons BUX ; Plan d'investissement gratuit jusqu'à la fin de 2023 ; Marchandise BUX ; Tickets pour l'événement réservé aux investisseurs BUX ;
 - d. Tranche 4 - 1000 jetons BUX ; Plan d'investissement gratuit jusqu'à la fin de 2023 ; Marchandise BUX ; Tickets pour l'événement réservé aux investisseurs BUX ; Paire de chaussures Nike BUX en édition limitée ; Événement privé avec le PDG de BUX ; Rencontre avec l'équipe de direction de BUX ; Mur de la renommée au siège de BUX Amsterdam.
4. Pour recevoir des jetons BUX, tu dois :
 - a. Avoir accepté les Conditions générales de BUX Crypto et être accepté(e) en tant que client(e) de BUX Crypto, et ;
 - b. Investir avant que la limite d'investisseurs par Tranche soit atteinte. Le nombre maximum de personnes éligibles pour recevoir des jetons BUX dans chaque Tranche est le suivant
 - i. Tranche 1 - 500 investisseurs ;
 - ii. Tranche 2 - 250 investisseurs ;

- iii. Tranche 3 - 100 investisseurs ;
 - iv. Tranche 4 - 25 investisseurs, et ;
 - c. Les jetons BUX sont uniquement disponibles pour les résidents des Pays-Bas, de la Belgique, de l'Italie, de l'Espagne et de l'Irlande. La marchandise BUX est susceptible d'être distribuée après la fin de la campagne de crowdfunding, elle est définie à l'entière discrétion de BUX uniquement et n'est pas négociable.
5. L'événement réservé aux investisseurs BUX sera organisé après la fin de la campagne de crowdfunding et l'annonce des résultats. Les investisseurs qui sont éligibles pour cet Avantage seront contactés séparément.
 6. BUX est le seul arbitre de cette Promotion et se réserve le droit de modifier, amender, prolonger ou annuler cette promotion à tout moment sans préavis. BUX t'informera de toute modification de cette Promotion et/ou de ses conditions en mettant à jour son site Web. Nous te recommandons de le consulter régulièrement pour ces mises à jour.
 7. Si BUX détecte une quelconque forme de fraude, d'abus ou de mauvaise utilisation de cette Promotion de quelque nature que ce soit, tu seras immédiatement exclu(e) de cette Promotion et BUX pourra récupérer toutes les actions qui ont déjà été accordées.
 8. BUX se réserve le droit de retenir tout Avantage pour lequel un utilisateur participant est éligible si BUX est d'avis que l'esprit de cette Promotion est manipulé ou si des schémas irréguliers sont observés. BUX résoudra tout litige, couvert ou non par ces conditions, de manière juste et appropriée et la décision de BUX concernant un litige sera définitive.
 9. Consulte ton conseiller fiscal sur le traitement fiscal approprié de cette Promotion et sur toute implication fiscale associée à la réception de jetons BUX avant de t'inscrire. BUX ne prend la responsabilité d'aucune taxe liée aux jetons BUX.
 10. En aucun cas, BUX ou ses affiliés ou ses administrateurs n'assument la responsabilité des pertes, des responsabilités ou des coûts que tu subis ou qui te sont imputés à la suite de l'octroi des Avantages.

Les services d'investissement de BUX Zero pour les actions et les ETF sont fournis par BUX B.V. BUX B.V. est enregistré auprès de la Chambre de commerce néerlandaise à Amsterdam sous le numéro 58403949. BUX B.V. est autorisé et réglementé par l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (Autoriteit Financiële Markten - AFM). Les services relatifs aux cryptomonnaies de BUX Zero sont proposés par BUX Alternative Investments BV (BUX A.I.). BUX AI est enregistré auprès de De Nederlandsche Bank N.V. (DNB) en tant que fournisseur de services de cryptomonnaies. DNB supervise la conformité de BUX Alternative Investments B.V. avec la loi sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (Wwft) et la loi sur les sanctions de 1977 (Sanctiewet 1977). BUX Alternative Investments B.V. n'est pas soumis à la surveillance prudentielle de DNB ni à la surveillance de la conduite de l'AFM. Cela signifie qu'il n'y a pas de surveillance des exigences financières ou des risques commerciaux, ni de protection spécifique des consommateurs de produits financiers.

